

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 16 décembre 2024

La séance est ouverte à 18h40, en présence de 12 personnes :

Michele Boutie Hus donne pouvoir à Beatrix Marillaud

Jean-Paul Imbert donne pouvoir à Jean-Louis Gabens

Pierre Puech donne pouvoir à Isabelle Soulayres

01 approbation du PV séance précédente

Point 06 : vote de la subvention à l'APE : Corriger 14 pour et 0 abstentions au lieu de 14 pour et 8 abstentions.

Questions diverses : M. le Maire fait rajouter que, après contact avec Veolia, et concernant les demandes d'analyses hebdomadaires, il n'en sera pas effectué. Le problème est que de la rouille est présente dans les tuyaux, mais cela n'est pas nocif dans l'organisme humain d'après Veolia. Il semblerait que des entreprises pompent de l'eau sur les bornes placées au bord des routes- (remplissage de cuves), qui sont placées sur des conduites métalliques. Ces bornes seront transférées par Veolia sur des conduites en plastique. Les consommateurs sont invités à contacter Veolia au 05 61 80 09 02 et la mairie dès que l'eau change d'aspect.

02 CR des décisions prises par le maire

Il n'y en a pas

03 suppléant correspondant défense

Exposé de M. Cartagena sur le rôle du correspondant défense.

Arnaud Mauvais et Delphine Dejean proposent leur candidature.

Pour A Mauvais : 12 voix ; pour D Dejean : 3 voix (JF Déléris, L McBride-Vergara, D Dejean) ;

A. Mauvais est élu.

04 avenant convention MAD du GMCA

Elle concerne 7 agents.

Approbation à l'unanimité, sans abstention.

05 création d'un emploi d'adjoint d'animation

Le contrat est annualisé.

Approbation à l'unanimité, sans abstention.

06 participation à l'assurance prévoyance des agents

Approbation à l'unanimité, sans abstention.

07 nouvelle convention d'assurance CNP

Il est demandé si une période de carence intervient.

Approbation à l'unanimité, sans abstention.

08 diagnostic réseau éclairage public

Approbation à l'unanimité, sans abstention.

09 demande fonds de concours au GMCA – Mobilier + photocopieurs

Pour l'achat des photocopieurs, deux sociétés ont été mises en concurrence. Elles proposent des solutions similaires. La commande devra intervenir avant la fin d'année. M. le Maire propose aux conseillers intéressés par cet achat de rencontrer mardi 17 décembre en mairie le prestataire envisagé.

Approbation à l'unanimité, sans abstention.

10 demandes de subvention Etat et Département - acquisition du bâtiment Delbreil

M. le Maire a signé le sous-seing privé, pour un achat en début d'année 2025.

M. le Maire présente le plan de financement prévisionnel intégrant les éventuelles subventions d'une part auprès de l'Etat et d'autre part auprès du département ; il est adopté à l'unanimité, sans abstention. Le conseil autorise M le maire à solliciter ces subventions auprès de l'Etat et du département.

11 questions diverses

Delphine Dejean :

- L'achat du terrain Grimal est-il toujours d'actualité ? M. le Maire répond qu'il a été acquis par le Grand Montauban.
- Le courrier de La Criée de Julie a-t-il reçu une réponse favorable à sa demande d'utilisation d'une place de parking pour deux présences d'une heure pendant les vacances ? Mme Le Motheux va la contacter.
- Pourrait-on mettre en place un système pour avertir les habitants de la commune en cas de cambriolage ou d'urgence climatique ? La base des coordonnées est-elle à jour ? Il est répondu que le Plan Communal de Sauvegarde est à jour, dans la limite de ce que les habitants ont renseigné. Le listing doit être affiné en fonction des risques.
- Un dispositif de vigilance face aux cambriolages peut-il être déployé ? M. le Maire répond qu'une solidarité doit se mettre en place entre voisins pour les prévenir. Il informe le conseil que le village va désormais dépendre de la brigade de Lavilledieu-du-Temple en 2025 pour le dépôt des plaintes.

Leslie McBride Vergara :

- Que va devenir l'ancien abri de briques en terre crue effondré à la sortie du village ? M. le Maire indique qu'il faut demander au propriétaire. Il était contre sa démolition mais l'architecte des bâtiments de France s'est prononcé pour.
- Peut-on envisager la création d'un potager citoyen près de l'ancien camping avec restauration du bâtiment transformé en dépôt d'outils, de produits et accès à l'eau ? Ce projet pourrait faire l'objet de sorties pédagogiques pour les enfants de l'école. M. le Maire répond que le réseau d'eau est coupé. Ce type de création est plutôt pour les villes car en milieu rural, de nombreuses personnes détiennent un potager.

La séance est levée à 19h50.